

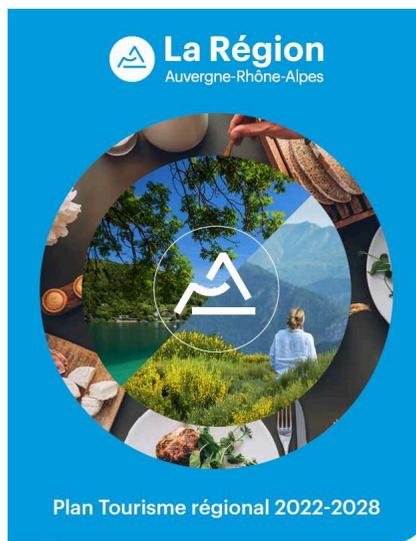
Politique touristique régionale



© M. Dupont/Auvergne-Rhône-Alpes
Tourisme



© Christian Martelet/Auvergne-Rhône-Alpes
Tourisme



Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la 1^{re} destination
européenne du tourisme durable

 La Région qui agit

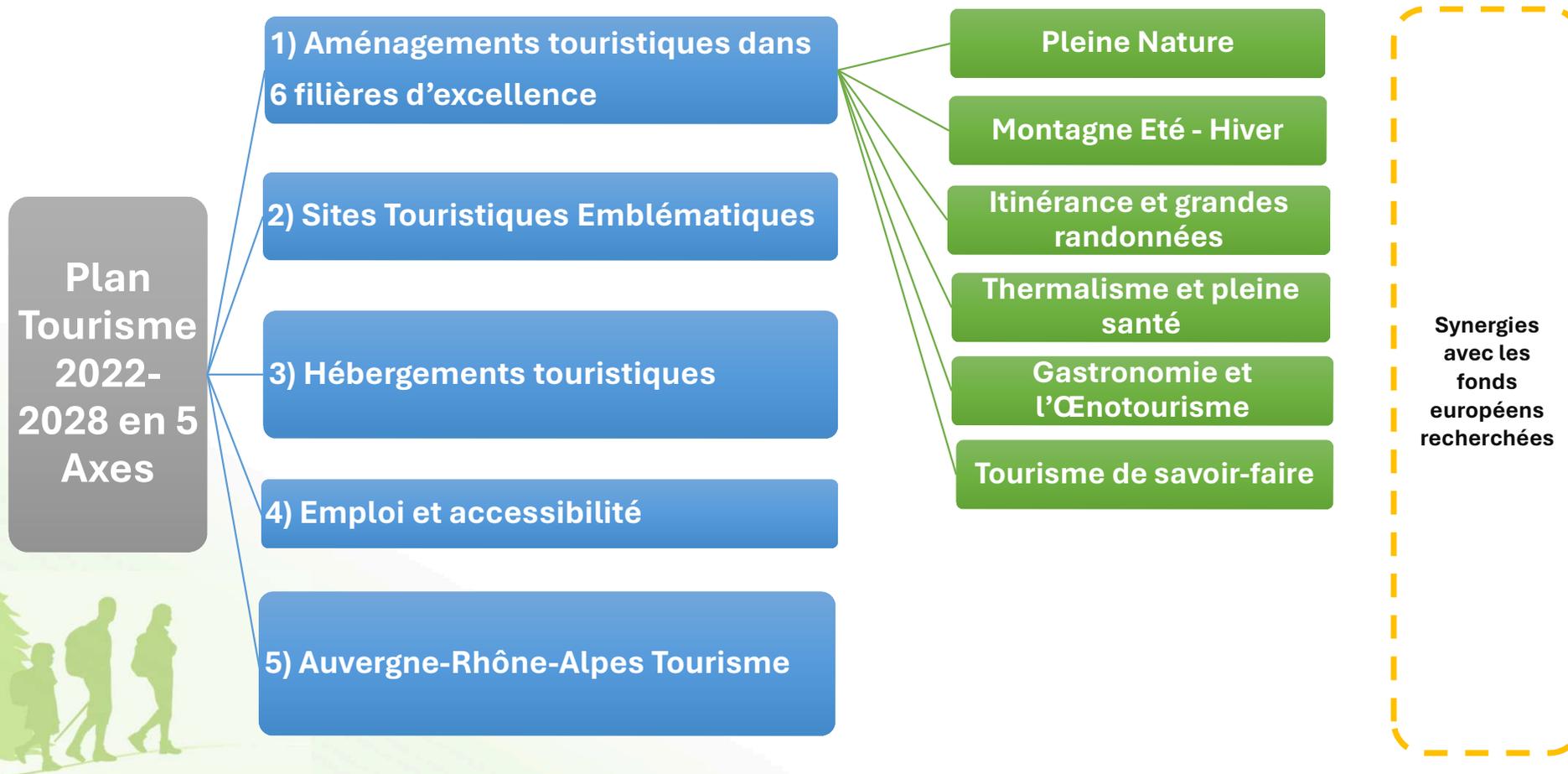


© T. Prudhomme/Auvergne-Rhône-Alpes
Tourisme

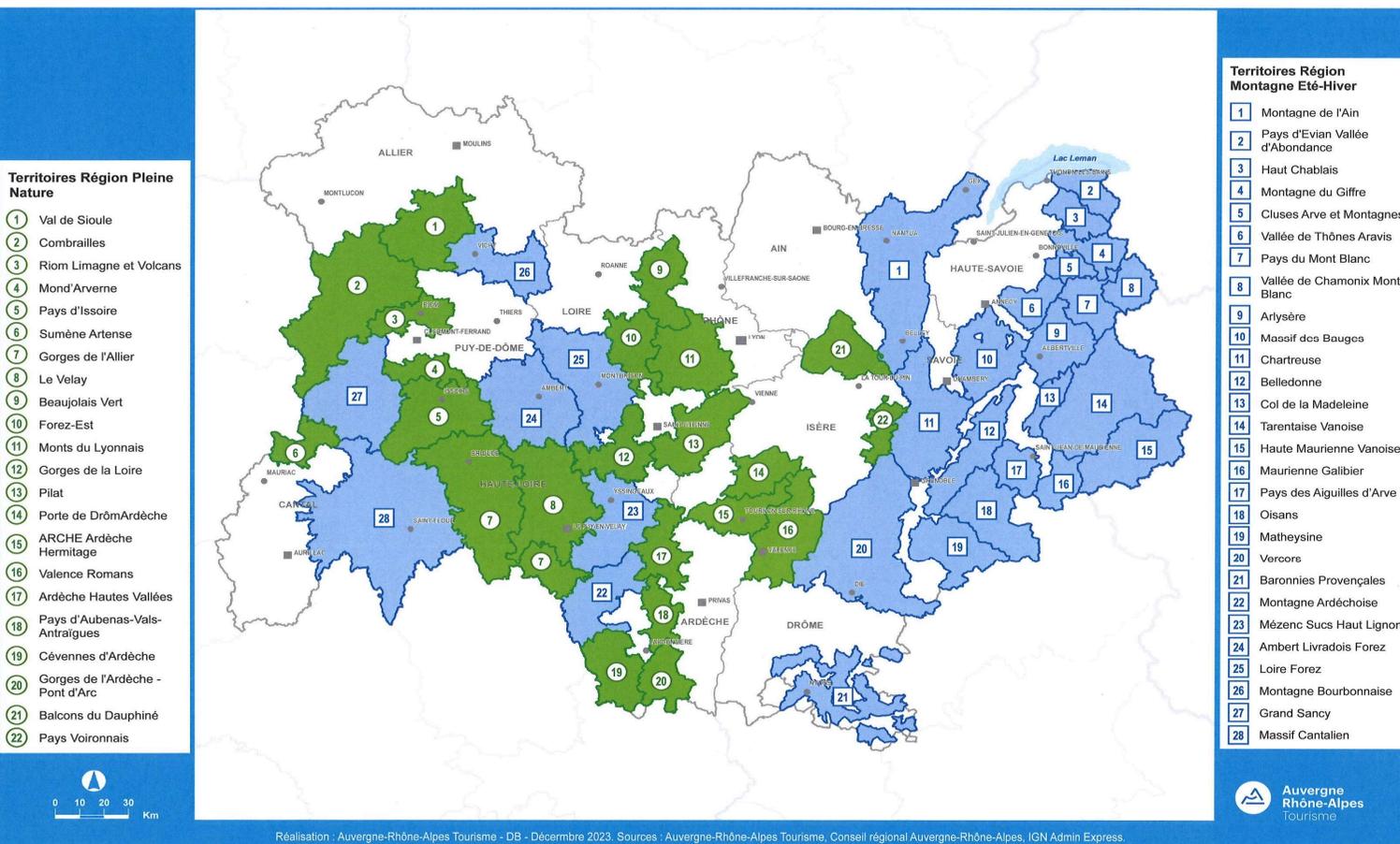




Plan Tourisme 2022-2028 voté par les élus régionaux le 30 juin 2022



Territoires Région Pleine Nature & Territoires Région Montagne Été-Hiver



Des atouts pour Auvergne-Rhône-Alpes

22 Territoires Région Pleine Nature

- **accompagner des territoires** (de types vallées et gorges, lacs et rivières, campagne, milieu rural) et faire **coopérer les acteurs** sur ces destinations touristiques et **sites de pratique en milieu naturel**
- soutenir les **stratégies de développement touristique des sports et loisirs de nature** et les projets d'investissement publics et privés, dans le respect **des paysages, de la biodiversité**

28 Territoires Montagne Été - Hiver

- **accompagner des territoires de montagne** pour relever les défis de **l'adaptation au changement climatique et du développement durable**,
- soutenir des **stratégies de diversification touristique intégrée toutes saisons**, avec une solidarité et réciprocité vallées/stations, et les projets d'investissement publics et privés
- suivre les différentes phases de **structuration des territoires** par l'animation de réseau, actions de développement de l'offre, promotion et professionnalisation

>>> Pour les projets d'investissement sur ces territoires, comme pour les projets d'hébergement touristique, les demandes d'autorisations administratives préalables sont nécessaires lors des demandes de subvention régionale.



4 objectifs majeurs

1. Contribuer à faire émerger / conforter une offre éco-responsable correspondant aux attentes des clientèles
2. Optimiser le parcours client depuis sa phase d'inspiration jusqu'à la consommation de son séjour dans une logique de destination Parcs
3. Veiller au respect de l'équilibre entre attractivité et protection de l'environnement
4. Faciliter la coopération et les partenariats avec les autres acteurs touristiques concernés (Offices de tourisme, ADT ou départements).





- Des campagnes de sensibilisation auprès du GP



- Géolocalisée (cibles les visiteurs des parcs)

- 2 mois d'été

- Total : près de 4 millions d'impressions





- Des campagnes de sensibilisation en lien avec la Société d'économie Alpestre
- 1 mois de diffusion de mi-juin à fin juillet
- Près de 5 millions d'impression

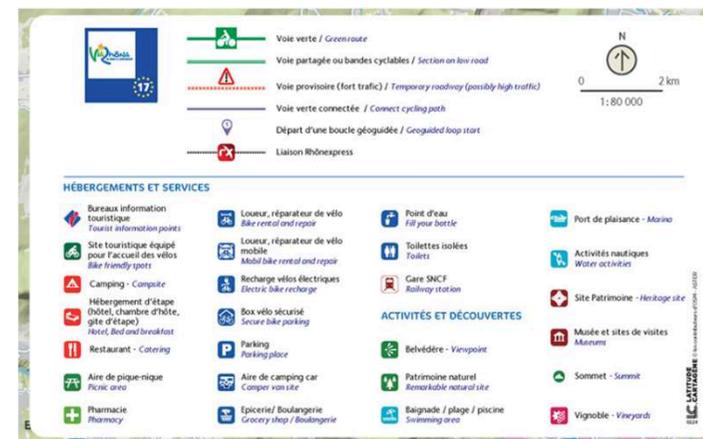




- Inventaire des ENS faite le long du parcours par la FCEN : grille de classification technique des sites notamment au regard de leur condition d'accueil touristique.

- Placement sur le site web : <https://www.viarhona.com/ressourcez-vous%20cot%C3%A9%20nature>

- Placement sur les cartes de tronçon



Le marais de Lavours

Au pied du massif du Grand Colombier et en bordure du Rhône, le marais de Lavours est l'un des derniers grands marais de plaine d'Europe de l'Ouest. Constitué d'une mosaïque de milieux : prairies humides, roselières, tourbières, c'est une halte migratoire située à la transition du Jura et des Alpes. Il abrite quelques espèces d'oiseaux remarquables : courlis cendré, busard des roseaux, bécassine des marais, gorge bleue à miroir, locustelle luscinioïde... Pour les amphibiens, on y trouve la grenouille rieuse, le triton palmé ou la grenouille agile. Les insectes forment un groupe très riche, avec les fameux papillons azurés « Maculinea ». Les mammifères les plus couramment observés sont le sanglier, le chevreuil, le castor, le renard, le putois et le cerf. Chez les petits mammifères, on observe la musaraigne musette et le rat des moissons dans les prairies humides, qui offrent également des territoires de chasse aux chauves-souris.

www.reserve-lavours.com

